

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
20/11/2017

Dossier complet le :  
28/11/2017

N° d'enregistrement :  
2017-ARA-DP-00866

#### 1. Intitulé du projet

Restauration de la rivière Artière sur la ZAC des Sauzes : Communes de Clermont-Ferrand et Aubière

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Clermont Auvergne Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Olivier Bianchi

Président de Clermont Auvergne Métropole

RCS / SIRET

2 4 6 3 0 0 7 0 1 0 0 2 3 1

Forme juridique 4

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°1 du tableau annexé à l'article R122-2 du code de l'environnement modifié par le décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 : Canalisation et régularisation des cours d'eau	Rubriques de la nomenclature IOTA : - Rubriques 3.1.2.0 : profil en long et en travers du cours d'eau modifié sur une longueur cumulée de 165 m - Rubrique 3.1.4.0 : Protection de berges par technique mixte (156 ml) et technique dure (66 ml) > 200 m - Rubrique 3.1.5.0 : Travaux dans le lit mineur du cours d'eau étant susceptible d'altérer temporairement le milieu

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- 1/ Détruire un seuil existant en gabions et le remplacer par une succession de 4 pré-barrages en enrochements espacés de 4 m de hauteur de chute 20 cm présentant une échancrure et une fosse d'appel en aval
- 2/ Aménager les berges existantes très verticalisées et érodées par des techniques dures et mixtes
- 3/ Réaliser 4 seuils de fond en enrochements
- 4/ Réaménager le sentier piétonnier existant en rive droite (120 ml)
- 5/ Créer une zone de repos et d'accès à l'eau pour le public
- 6/ Désengraver le pont de la rue Evariste Galois

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples:

- 1/ Améliorer la franchissabilité piscicole en supprimant le seuil en gabions existant à l'amont présentant une hauteur de chute infranchissable pour la faune piscicole (80 cm au QMNA5, infranchissable pour la truite) et en le remplaçant par 4 seuils franchissables représentant une chute totale équivalente au seuil existant.
- 2/ Aménager les berges et les stabiliser afin de sécuriser le chemin piétonnier et un parking existants en haut de berges tout en limitant les travaux d'entretien pour Clermont Auvergne Métropole.
- 3/ Reconnecter la rivière avec le chemin vert et les usagers de la ZAC.
- 4/ Stabiliser le profil en long du cours d'eau qui a tendance à s'enfoncer.
- 5/ Réduire le risque hydraulique.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 mois environ. Des dérivations provisoires des eaux de l'Artière seront réalisées.

1/ Les travaux de suppression du seuil comprennent :

- la démolition du seuil en gabions,
- l'extraction des sédiments accumulés en amont immédiat et au droit d'implantation des 4 seuils,
- la réalisation des 4 seuils en enrochement non jointoyés présentant une échancrure et une fosse d'appel en aval
- Le désengrèvement du Pont de la rue Evariste Galois situé en aval immédiat.

2/ Les travaux d'aménagement de berge comprennent :

- le retalutage de la berge et la mise en place de géotextile,
- La pose de gabions (sac ou cages) en pied de berge ou sur toute la hauteur (berge très verticalisée) ou d'enrochements,
- La mise en place de treillis coco, l'ensemencement et la réalisation de plantations d'espèces arbustives sur le haut de berge.

3/ Les travaux de mise en place des seuils de fond comprennent :

- Le terrassement du fond du lit localement
- La mise en place de deux rangées d'enrochement (dont une en sous-fluvial) présentant un V central

4/ Les travaux de réaménagement du sentier comprennent :

- Décapage de la surface envahie d'herbe et la mise en place de planchettes en bois en bordure du chemin
- Apport d'une couche de sable stabilisé sur les bandes décapées et réensemencement des abords du chemin
- Plantation d'espèce arbustive côté parking et d'un arbre haut de tige (près du pont)

5/ Les travaux de création d'une zone de repos et d'accès à l'eau comprennent :

- Éclaircissement du rideau de saules à l'endroit de l'aménagement
- Terrassement de la berge pour création de deux marches d'escalier en bois sur 10 ml
- Ensemencement de la berge de part et des d'autres des deux marches

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien sera réparti entre Clermont Auvergne Métropole (ouvrages hydrauliques et remise en état après les crues) et la commune (entretien courant et gestion de l'accès au public).

Il consistera en une surveillance régulière des éventuels embâcles retenus par l'aménagement au passage des crues fréquentes et exceptionnelles et à leur enlèvement par des engins.

Des visites de surveillance des aménagements (enrochements, gabions,...) seront mis en place avec une fréquence semestrielle et après chaque phénomène naturel susceptible d'affecter la zone (crues, vents violents, etc.). Ces visites porteront sur l'état des berges et de leurs aménagements ainsi que l'état des différents seuils (glissement, érosions, etc. ). Elles porteront également sur l'état de la ripisylve et des conséquences de leur vieillissement sur le cours d'eau et les aménagements.

Ces visites pourront entraîner des travaux d'entretien et de réparation des ouvrages.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Cette opération sera soumise à une procédure administrative d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau selon les rubriques 3.1.2.0, 3.1.4.0 et 3.1.5.0.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réalisation de 4 pré-barrages de 0.20 m et largeur 3 m espacé de 4 m	
Création d'une banquette par gabions sacs en pied de berge et treillis coco + plantation d'arbustes en haut de berge : 76 ml cumulés	
Enrochement en pied de berge et treillis coco + ensemencement : 40 ml	
Enrochement en pied de berge et treillis coco + plantations d'arbustes : 40 ml	
Mise en place de gabions boites sur toute la hauteur de la berge : 66 ml cumulés	
Mise en place de 4 seuils de fond de largeur 3 m	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Tronçon de rivière Artière :  
 - Limite amont : 30 m en amont de la rue Evariste Galois 63000 Clermont-Ferrand / 63170 d'Aubière  
 - Limite aval : avenue Ernest Cristal - D765 - 63000 Clermont-Ferrand / 63170 Aubière

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 03° 07' 56" 08 Lat. 45° 45' 34" 03

Point d'arrivée : Long. 03° 07' 59" 8 Lat. 45° 45' 34" 03

Communes traversées :

Clermont-Ferrand (en rive gauche)  
 Aubière (en rive droite)

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation (PPRNpi) de l'Agglomération Clermontoise.  Il a été approuvé par arrêté préfectoral n°16/01593 du 8 juillet 2016 et publié le 22 juillet 2016 au recueil des actes administratifs spécial de la préfecture du Puy de Dôme n°63 2016 005.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas au sein d'une zone Natura 2000. La zone Natura 2000 la plus proche (Site Natura 2000 FR8301035 Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes) est située entre 1.15 et 2 km du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des aménagements de berges implique un retalutage des berges avec une pente plus douce (là où l'emprise foncière le permet). Une partie des déblais sera réutilisée . Le volume excédentaire de matériaux (de l'ordre de 400 m3) comprendra des matériaux terreux ou gravelo-terreux ainsi que les éléments du seuils en gabions détruit. Ceux-ci seront évacués du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les perturbations éventuelles auront lieu uniquement en phase travaux par la mise en suspension de MES. Mais elles seront de courte durée. La dérivation du cours d'eau et la mise en place de filtres aval permettront de limiter ces perturbations.  En revanche à terme le projet aura un impact positif sur le franchissement piscicole (suppression du seuil amont). La mise en place d'enrochements en pied de berge sur une partie du linéaire permettra également d'offrir des caches à la faune piscicole.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va permettre de diminuer le risque inondation du fait de : - la destruction du seuil en gabions qui contribue actuellement à un débordement en rive gauche pour un débit de 10 m3/s - du désengrèvement du pont de la rue Evariste Galois, qui se met en charge en partie à cause de l'accumulation des matériaux accumulés en rive gauche
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic va être temporairement modifié durant la phase travaux (apports des enrochements et gabions, export des déblais non réutilisés par camions).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'utilisation d'engins motorisés durant la phase chantier risque d'entraîner des nuisances sonores mais celles-ci seront temporaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Peu de déchets seront produits durant la phase chantier. Il s'agira essentiellement des produits issus des opération d'égagement de la végétation (qui seront évacués et traités par compostage), des gabions issus de la destruction du seuil et de déblais terreux (qui seront évacués du site).</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures prises visent à réduire les risques de survenue des phénomènes indésirables temporaires en phase travaux :

- mise en place et maintien en état pendant tout le chantier d'un barrage filtrant à l'aval de la zone d'intervention,
- mise en place sur le chantier de moyens d'alerte et d'intervention en cas de pollution accidentelle.
- mise en place et information du personnel sur les procédures à suivre et numéros d'urgence,
- dispositions de surveillance et d'intervention d'urgence en cas de besoin (en cas de survenance d'une crue),
- utilisation d'engins homologués et en bon état de fonctionnement en ce qui concerne le bruit, les émissions atmosphériques (gaz d'échappement), et l'étanchéité des réservoirs huile et hydrocarbure. L'utilisation d'huile « bio » sera imposée.
- les zones de stockage (hydrocarbures, ciment, etc.) seront éloignées le plus possible du lit de l'Artière. Elles seront couvertes et isolées dans une fosse étanche susceptible de recueillir leur volume en cas de déversement accidentel ou de fuite. Ces zones ne seront en aucun cas en zone inondable pendant la période des travaux,
- les zones de nettoyage et d'alimentation en carburants des engins seront éloignées du cours d'eau
- L'accès au site durant la phase chantier sera étudié avec le service chargé des routes, de façon à prévoir un dispositif assurant la sécurité des voisins, des usagers de la route et des ouvriers du chantier.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas de nature à avoir un impact négatif sur l'environnement en phase permanente. Il s'inscrit dans un milieu dans une zone d'activité commerciale et donc un milieu déjà modifié (présence de pont et passerelle, chemin piéton, parking). Le projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

Les seules incidences potentielles du projet se situent en phase chantier par la mise en suspension de MES qui peuvent engendrer une dégradation du milieu aquatique et une perturbation de la faune et de la flore temporaires. La réalisation des travaux par dérivation et la mise en place d'un barrage filtrant en aval du chantier devraient permettre de limiter ces perturbations.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier d'autorisation Loi sur l'Eau (document provisoire) : Ce document permettra au Service Instructeur de la présente demande d'avoir une description détaillée et complète du projet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Clermont-Ferrand

le, 20/11/2017

Signature

